

FOCUS :

STRATÉGIE DE FORMATION INTERNE AU SEIN DE LA DT

Il est bien évident que des disparités peuvent voir le jour en ce début de déploiement.

Si des ateliers sont plus avancés dans la maîtrise de l'outil, ils peuvent d'ores et déjà proposer des ateliers ou des formations à l'attention de leurs publics mais il faut se laisser le temps de monter en compétence. Une communication plus forte et plus large se fera à Educacice ce qui nous laisse jusqu'à la mi novembre pour mettre la totalité du service en place.

Une équipe de référents Canoprof doit mettre en place des formations au sein de leur DT Pour que le service aux enseignants puisse se mettre en place partout à la mi-novembre. Date à laquelle une communication importante sera faite et amènera des enseignants vers les ateliers à la demande de formation.

L'organisation des formations internes est laissée libre pour chaque DT.

Le groupe <http://www.viaeduc.fr/group/8463> est très important pour la mise en place puisque l'on pourra y échanger sur les pratiques mais aussi partager des supports et autres documents construits sur les territoires et qui pourront être adaptés à d'autres.

Afin de proposer une offre de formations harmonisée et identique sur l'ensemble de l'établissement, un kit de formation se composant des éléments suivants sera proposé aux Ateliers Canopé sur <http://www.viaeduc.fr/group/8463> :

1. Une information d'1 heure qui présente l'outil, ses fonctions.
2. Un atelier de 2 heures pour manipuler l'outil et faciliter sa prise en main.
3. Des modules de formation en cours de finalisation :
 - M1 : Formation « Canoprof starter » de 3 heures
 - M2 : Formation « Canoprof standard » de 3 heures à condition d'avoir suivi le M1
 - M3 : Formation « Canoprof complète » (standard) de 6 heures
 - M4 : Ateliers spécialisés sur des fonctionnalités avancées en fonction des besoins pédagogiques.

Les référents Canoprof (et les collaborateurs en atelier) seront sollicités pour les remontées d'usage et pour aider à la définition de la V2 de Canoprof, ils auront un rôle d'animateurs de communauté.

Ils pourront comme leurs collègues des ateliers « valoriser » les ressources et suivre un ou deux groupes particuliers sélectionnés sur la DT (ERR, 2quipes disciplinaires ou projets particuliers)